

dans les neiges et les glaces des Vosges, tandis que les gouvernants d'alors menaient joyeuse vie clans les grasses fonctions dans lesquelles ils se cachaient pour ne pas aller à l'ennemi....

II

Jusqu'à présent, nous n'avons vu encore dans M. Baudrier que le magistrat, austère et grave, accomplissant scrupuleusement et avec une indépendance qui ne l'honore pas moins que sa science de jurisconsulte, ses devoirs judiciaires dont l'exercice fut parfois si cruellement interrompu et enfin si mal récompensé. Mais ce serait mal le connaître. M. Baudrier était aussi un magistrat doublé d'un savant, et déjà avant lui, la Cour de Lyon avait eu la satisfaction de compter dans ses rangs plus d'un de ses membres aussi distingués par leur amour pour les lettres, que comme jurisconsultes. Ais-je besoin de nommer MM. Coste et Breghotdu Lut, MM. Gilardin, Onofrio, de Lagrevol, Fayard, etc., etc.

M. Baudrier avait choisi un sujet tout spécial pour ses travaux, la *Typographie Lyonnaise*, depuis son origine. Ce sujet était presque neuf. Pericaud, aîné, l'avait abordé déjà ; mais, de son temps, la bibliographie était encore dans l'enfance et on n'avait pas encore fait les découvertes dont s'honorent nos derniers temps. Les incunables étaient regardés avec un certain dédain ; ils étaient même souvent délaissés dans les ventes publiques, et cependant Lyon avait vu l'imprimerie importée dans ses murs, des après les premières années de son invention ; les produits de ses presses avaient été des plus nombreux, grâce au concours de la foule de savants qui ne crurent pas déroger, en se faisant correcteurs d'épreuves ou protes, et Lyon a été même, pendant longtemps, presque le principal marché de livres d'Europe. M. Baudrier avait donc un vaste champ à explorer. Pionnier infatigable, aucune difficulté ne pouvait l'arrêter, ni le décourager.

Nos bibliothèques publiques, — on le croirait à peine — étant